

Code groupe Biomnis : PATHO

Examen	Nature de prélèvement	Température	Commentaires de prélèvement	Technique	Délai maximum	Cotation
Examen histopathologique d'une biopsie simple	Biopsie Simple	T° ambiante	Fixation formol 4% tamponné A défaut dans de l'alcool à 50° ou le milieu Thinprep (dans ce cas indiquer impérativement sur le bon de demande que la recherche est histologique et non cytologique)	Coloration standard Histologique	5 jours sauf urgence particulière	B100 réf 0004
Examen histopathologique de biopsies étagées	Biopsies étagées	T° ambiante	Fixation formol 4% tamponné A défaut dans de l'alcool à 50° ou le milieu Thinprep (dans ce cas indiquer impérativement sur le bon de demande que la recherche est histologique et non cytologique)	Coloration standard Histologique	5 jours sauf urgence particulière	B130 réf 0005
Examen histopathologique d'une pièce opératoire simple	Pièce opératoire simple	T° ambiante	Fixation formol 4% tamponné	Coloration standard Histologique	5 jours	B120 réf 0007
Examen histopathologique d'une pièce opératoire complexe	Pièce opératoire complexe	T° ambiante	Fixation formol 4% tamponné	Coloration standard Histologique	5 jours	B220 réf 0008
Si Diagnostic bénin		T° ambiante	Fixation formol 4% tamponné		5 jours	B50 réf 0021
Si Diagnostic malin		T° ambiante	Fixation formol 4% tamponné		5 jours	B100 réf 0022
Examen histopathologique d'une résection/curetage	Résection / curetage	T° ambiante	Fixation formol 4% tamponné	Coloration standard Histologique	2 jours	B120 réf 0007
Examen histopathologique au cours d'un examen extemporané		T° ambiante	Entente téléphonique préalable			B300 réf 0012
Etude immunohistochimique		T° ambiante	Sur prélèvements fixés au formol, blocs ou lames blanches silanisées	Système de révélation Dako EnVision	1 semaine	B200 réf 0017